



Une certaine idée de la formation

Les formations des professionnels de la culture

Théâtre - musiques - danse - cirque - arts de la rue - musées - patrimoine - arts plastiques
livre - arts visuels - cinéma - audiovisuel - arts numériques

2011

Alsace



Denis THÉVENIN
Directeur de l'AGECIF



Marie-Line BADOT
Responsable gestion sociale,
fiscale et comptable



Jacques CHABRILLAT
Responsable pédagogique



Jean-Philippe DURAND
Responsable pédagogique



Manon FLORIO
Assistante administrative



Catherine FACERIAS
Responsable opérationnelle
SMartFr / InterCachet



Julie GODIN
Responsable de formation



Virginie LOGEROT
Gestionnaire d'activités
SMartFr / InterCachet



Rémi THÉVENIN
Responsable
du développement
informatique



Kevin THORET
Responsable
du développement
multimédia



Sabrina ZIELINSKI
Conseillère de formation



Younes FTIAH
Assistant informatique
et multimédia



Sophie BALZING
Correspondante
pour la Guadeloupe
et la Martinique

**Théâtre, musiques, danse, cirque, arts de la rue, musées, patrimoine,
arts plastiques, livre, arts visuels, cinéma, audiovisuel, arts numériques**

Commandez le catalogue détaillé... 01 48 87 58 24 / accueil@agecif.com

A Strasbourg et en Alsace, retrouvez la qualité des formations de l'AGECIF

L'AGECIF se rapproche de vous

A partir du printemps 2011, l'AGECIF développe une offre de formation professionnelle continue en Alsace. Destinée exclusivement aux professionnels de la culture, et plus spécifiquement à ceux du spectacle vivant, elle se veut à la fois pointue dans les thèmes qu'elle traite et large dans l'éventail des sujets qu'elle aborde. Elle a été pensée selon une architecture modulaire et pluriannuelle pour favoriser l'élaboration de parcours individualisés.

Les formations de l'AGECIF s'inscrivent dans une logique nationale

Les modules programmés à Strasbourg sont identiques à ceux organisés sur le territoire national. Un parcours démarré en Alsace peut être poursuivi à Paris, Lyon ou Montpellier. Les formateurs sont les formateurs habituels de l'AGECIF. Expérimentés et encadrés par une équipe de responsables pédagogiques permanents, ils animent plus de 1 500 journées par an pour plus de 1 000 stagiaires différents.

L'AGECIF facilite l'accès à la formation

Les formations de l'AGECIF font l'objet de différentes prises en charge, au titre :

- **du plan de formation de branche** : plusieurs formations de l'AGECIF sont inscrites au plan de formation de branche du spectacle vivant. Ces formations sont financées par des fonds mutualisés. De ce fait, les salariés des entreprises adhérentes à l'AFDAS peuvent y accéder sans que leur coût ne soit imputé sur le budget du plan de formation de l'entreprise.
- **du plan de formation de l'entreprise** : à l'initiative de l'employeur, toutes les formations de l'AGECIF entrent dans le plan de formation de l'entreprise.
- **du droit individuel à la formation** : l'AGECIF a élaboré des formations spécifiquement adaptées aux personnes qui envisagent de mobiliser leur droit individuel à la formation(DIF).

L'AGECIF programme de nouvelles sessions à votre demande

Vous ne trouvez pas la formation qui vous convient parmi celles qui sont détaillées dans ce catalogue ? Alors, reportez-vous à notre site Internet www.agecif.com. Vous y découvrirez l'ensemble de notre offre. A votre demande, nous organisons toutes les formations du catalogue pour tout groupe comportant un minimum de 6 personnes.

Dès aujourd'hui, découvrez les 12 sessions programmées à Strasbourg en 2011.



22, rue de Picardie - 75003 PARIS
Tél. 01 48 87 58 24 - Fax. 01 48 87 65 16

www.agecif.com

Dans une dynamique de qualité, l'AGECIF s'engage à vos côtés

A l'AGECIF, vous composez vous-même votre propre parcours de formation, à la carte.

Pour cela, vous choisissez :

- **le contenu de votre formation** : gestion, législation, communication, relations avec les publics, production... vous sélectionnez les thèmes de formation en fonction de vos besoins.
Pour vous, l'AGECIF s'engage à concevoir une offre souple et modulaire.
- **le rythme et la durée de votre formation** : de 2 jours à 40 jours, concentré sur une année ou à cheval sur plusieurs exercices... vous construisez votre parcours en fonction des impératifs de votre activité professionnelle.
Pour coller à vos disponibilités, l'AGECIF s'engage à organiser ses formations selon une logique pluriannuelle.
- **le lieu de votre formation** : à Paris, à Lille ou à Lyon...
l'AGECIF vous offre l'opportunité de poursuivre le parcours que vous avez démarré à Strasbourg.
En collaboration étroite avec ses partenaires, l'AGECIF développe son offre sur l'ensemble du territoire.

A l'AGECIF, nous savons qu'une entrée en formation constitue un temps privilégié de réflexion, de questionnement, voire de remise en cause personnelle.

Aussi, pour vous offrir un contexte optimal, nous veillons tout particulièrement :

- **à la qualité de notre accueil** : convivialité et disponibilité... à l'AGECIF, c'est un peu comme si vous veniez à la maison.
Nous vous connaissons par vos prénoms et nous vous recevons, chaque matin, autour d'un café.
Pour mieux vous accompagner, l'AGECIF s'engage à vous offrir un accueil personnalisé et convivial.
- **aux conditions matérielles des formations** : confort des salles, fonctionnement des outils informatiques, actualisation des logiciels... à l'AGECIF, nous sommes très attentifs au cadre dans lequel se déroulent les formations.
Pour faciliter vos apprentissages, l'AGECIF s'engage à soigner votre environnement pédagogique.
- **au respect du contrat qui nous lie à vous** : précision des conditions générales de vente, évaluation systématique de chaque formation, mise à disposition de fiches d'anomalies... à l'AGECIF nous formalisons nos promesses et mettons en œuvre les outils de leur contrôle.
A l'AGECIF, nous sommes engagés dans une démarche qualité.

A l'AGECIF, nous concevons également des formations sur mesure :

- **à la demande d'une structure ou d'un service...** nous adaptons les formations de notre catalogue aux besoins et spécificités formulés par une équipe. Et nous créons également des modules sur des thématiques nouvelles.
- **à la demande de collectivités territoriales, d'organismes parapublics, d'institutions, de réseaux et d'organisations professionnelles...** nous ancrons nos formations dans des problématiques spécifiques ou territoriales et imaginons des contenus à la carte.
- **à la demande d'un réseau ou d'un regroupement de structures...** les formateurs de l'AGECIF se déplacent dans le lieu de votre choix et réduisent ainsi l'impact des frais d'approche inhérents à l'ensemble du groupe.

En prise directe avec les besoins de terrain, découvrez la programmation de l'AGECIF

English for special purposes

Technical management in English
L'anglais et la technique du spectacle 6

Gestion et finance

Communiquer sur les indicateurs de gestion
Faire parler les chiffres pour dialoguer avec les partenaires 7

Droit et réglementation

Engager et payer un intermittent du spectacle
Maîtriser le régime 8

Droit d'auteur et droit voisins, les fondamentaux
Comprendre la législation et les usages 9

Prévention des risques

Prévention des risques et sécurité pour la licence d'exploitant
Obtenir ou renouveler sa licence 10

Production et diffusion

Diffuser et vendre un spectacle
Gagner en efficacité dans la commercialisation de son spectacle 11

Construire une argumentation
Les stratégies pour convaincre 12

Développement et partenariat

Culture et partenaires publics
Inscrire son projet dans les politiques publiques 13

Culture et partenaires privés
Connaître et convaincre les mécènes et les sponsors 14

Votre projet culturel et l'Europe
Positionner, concevoir, planifier et mettre en œuvre un projet 15

Publics et Médiation

Construire un projet de médiation à l'échelle d'un territoire
Coopérer en réseau pour mobiliser les populations 16

Éfficacité personnelle et professionnelle

Organiser son travail et gérer son temps
Cultiver son efficacité professionnelle 17

Technical management in English

L'anglais et la technique du spectacle

Qu'il provienne de Russie, Chine, Danemark ou des Etats-Unis, la maîtrise de l'anglais est incontournable pour qui souhaite accueillir un spectacle étranger: Négocier les termes d'une fiche technique, convenir d'un planning, organiser la logistique... implique des échanges d'informations clairs et précis. Cette formation analyse les modes de pensée et de production des interlocuteurs anglophones. Elle procure la terminologie et fournit des outils concrets pour communiquer en anglais par mél, téléphone et en face-à-face.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- appréhender les enjeux techniques et logistiques qu'exprime un producteur de culture anglo-américaine
- échanger en anglais par mél, téléphone et en face-à-face
- comprendre et rédiger une fiche technique en anglais
- traiter les questions logistiques en anglais comme le planning de tournée et l'organisation de l'accueil du spectacle

A l'issue de cette formation, la structure fluidifiera ses échanges et limitera les risques liés à une mauvaise compréhension par l'emploi d'une terminologie et d'expressions adaptées aux enjeux des interlocuteurs anglophones.

■ Publics

Cette formation s'adresse aux membres des équipes techniques et logistiques de structures de diffusion qui accueillent, en France, des compagnies et des artistes étrangers mais également de structures de création françaises en rapport avec des programmeurs à l'international. Un pré-requis en anglais est nécessaire pour accéder à cette formation. Il est évalué lors d'un entretien téléphonique préalable avec le formateur.

■ Parcours

Dans une logique d'évolution professionnelle, cette formation se marie utilement aux modules *Piloter une équipe opérationnelle* et *Organiser son travail et gérer son temps*. Cette formation figure au catalogue de l'AGECIF dans le cadre de programmes interentreprises. Elle peut également être organisée sur site pour un groupe de quatre à six personnes selon des modalités et un rythme définis par l'AGECIF et le commanditaire.

■ Méthodes

Cette formation est à la fois lexicale et conceptuelle. Elle est structurée autour du vécu professionnel des participants et utilise les documents qu'ils mobilisent dans leur pratique quotidienne. Elle débouche sur l'élaboration d'un glossaire de mots et expressions clés.

■ Documentation

Un lexique et des éléments de contexte sont remis aux participants à l'issue de la formation.

■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

Au cours de cette formation, sont notamment abordées les thématiques suivantes :

Les paysages culturels à l'étranger

- l'organisation des structures de diffusion et de création
- les rôles et les fonctions dans une structure de diffusion et dans une compagnie
- les concepts-clés: *board* et *community*

La technique

- les spécifications techniques d'un lieu
- la fiche technique d'un spectacle
- le budget et le planning de production
- le budget et le planning de tournée
- la logistique de tournée et d'accueil

La gestion des contacts

- les méls
- les réunions / présentations
- les appels téléphoniques

Retrouvez les autres formations en anglais de l'AGECIF...
www.agecif.com

A Strasbourg - Cycle de 3 jours - 18 heures

OGACA - 8 boulevard de Nancy - 67000 Strasbourg.
les 27, 28 et 29 juin 2011

Responsable pédagogique : Conrad Cecil

Communiquer sur les indicateurs de gestion

Faire parler les chiffres pour dialoguer avec les partenaires

Les indicateurs de gestion occupent une place centrale dans les modalités d'intervention et de contractualisation des partenaires publics. LOLF, délégation de service public, contrats de performances, pilotage par objectifs, évaluation... deviennent les mots-clés des nouvelles politiques contractuelles. Derrière ces évolutions se dessine une nouvelle logique de relation entre acteurs. Cette formation détaille ces cadres d'intervention. Elle précise les outils à mettre en place pour s'inscrire efficacement dans des partenariats institutionnels.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- connaître et comprendre les principes de la gestion publique et de la LOLF
- différencier les catégories d'indicateurs de gestion
- choisir les indicateurs cohérents par rapport à un projet
- intégrer les dimensions économiques et financières dans une stratégie de communication partenariale

A l'issue de cette formation, la structure anticipera les demandes d'information de ses partenaires et mobilisera les indicateurs de gestion dans une démarche de contractualisation.

■ Publics

Cette formation s'adresse aux personnes en charge de la gestion d'une structure culturelle et de la relation aux partenaires publics. Elle est également ouverte à toute personne en situation d'évolution professionnelle qui fait preuve d'une maîtrise des logiques et outils de gestion. A l'AGECIF, cette maîtrise s'acquiert dans le module *Comptabilité, gestion et finance*.

■ Parcours

Cette formation est intégrée aux parcours métiers *Administrateur de lieu* et *Contrôleur de gestion*. C'est un approfondissement du module *Comptabilité, gestion et finance*. Elle est complémentaire de *Mettre en place un tableau de bord de gestion* qu'elle éclaire sur ses dimensions conceptuelles.

■ Méthodes

Les apports de connaissances de cette formation sont principalement organisés à partir de l'étude de documents techniques : textes de loi, appels à candidature, conventions... Des études de cas appliquent ces apports à des situations de terrain.

■ Documentation

L'ouvrage *Les nouveaux enjeux budgétaires* - Jacques Chabrilat - Editions Weka est remis aux participants à l'issue de la formation.

■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Le cadre partenarial

- la LOLF
- les politiques contractuelles et les conventions d'objectifs
- les nouvelles demandes d'information économique et financière
- les contraintes à prendre en compte dans la conduite des projets

Le contrôle de gestion, public et privé

- la gestion de la performance
- la valeur standard et la valeur référentielle
- les limites de la démarche

La production des indicateurs de gestion

- les indicateurs internes, externes et contextuels
- la méthode de production
- la gestion analytique
- la prise en compte des cahiers des charges
- le positionnement des enjeux du projet

Les principaux indicateurs

- les indicateurs de la situation financière
- les indicateurs de l'outil de travail : l'ordre de marche
- les indicateurs directs de l'activité
- les indicateurs comptables et extra-comptables

A Strasbourg - Cycle de 2 jours - 12 heures

OGACA - 8 boulevard de Nancy - 67000 Strasbourg.
les 6 et 7 octobre 2011

Responsable pédagogique : Jacques Chabrilat

Retrouvez les autres formations en comptabilité, gestion et finance de l'AGECIF... www.agecif.com

Engager et payer un intermittent du spectacle

Maîtriser le régime

Le régime d'assurance chômage des intermittents est régulièrement remis en cause. Des conflits et négociations le ravivent ou le détériorent. Le cadre change, les modalités d'application évoluent, la protection complémentaire s'accroît. Cette formation écarte les idées reçues pour se concentrer sur les règles sociales. Elle redéfinit les bases juridiques liées à l'embauche et à la rémunération des artistes et des techniciens. Elle précise les dernières évolutions et pose les bases de bonnes pratiques.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre le contexte d'application de l'intermittence du spectacle
- rattacher les pratiques professionnelles qui en relèvent
- mettre en relation les problématiques des salariés et les obligations des employeurs
- déterminer les taux de cotisation et les plafonds applicables
- appliquer les spécificités conventionnelles
- établir le bulletin de salaire et l'attestation employeur mensuelle

A l'issue de cette formation, la structure embauchera un artiste ou un technicien du spectacle conformément à l'ensemble des règles des différents organismes sociaux.

■ Publics

Cette formation s'adresse aux personnes en charge de la gestion sociale d'une entreprise culturelle mais aussi aux artistes et techniciens qui souhaitent mieux connaître les règles qui leur sont appliquées. Elle est également ouverte aux responsables de structures événementielles et aux agents des collectivités territoriales qui sont confrontés à cette problématique.

■ Parcours

Cette formation est intégrée dans les parcours métiers *Administrateur de compagnie*, *Chargé de la gestion et fiscale* et *Chargé de production*. Elle est complémentaire d'*Engager et payer des artistes étrangers*. Les contenus de cette formation recoupent en partie ceux des modules *Le contrat de travail* et *La paie*.

■ Méthodes

Les apports théoriques de cette formation sont organisés sous la forme d'exposés et de commentaires de fiches techniques. Des résumés synthétisent quotidiennement les idées fondamentales de chaque sujet développé.

■ Documentation

La documentation pédagogique remise aux participants est composée de fiches techniques rédigées par l'intervenant ainsi que de bulletins de paie commentés.

■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

Au cours de ce module, seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Connaître le champ d'application de la réglementation propre aux intermittents

- apprécier le rapport entre la fonction et le contrat
- interpréter la jurisprudence face à l'article L.1242-2 du Code du travail

Comprendre les modalités de recours au CDD

- conclure un CDD
- proroger, renouveler ou faire se succéder des CDD
- mesurer le risque de requalification des CDD en CDI

Identifier l'employeur

- mesurer l'impact du Code NAF
- distinguer un employeur professionnel d'un employeur occasionnel
- s'immatriculer auprès des organismes sociaux
- connaître les particularités conventionnelles de chaque branche

Renseigner l'attestation employeur mensuelle

- déclarer des cachets, des jours, des heures, des dates
- prendre en compte le numéro d'objet

Etablir le bulletin de salaire

- connaître les règles applicables aux artistes
- connaître les règles applicables aux techniciens
- gérer les cas spécifiques

Prendre en compte les frais professionnels

- pratiquer des abattements
- rembourser des frais professionnels
- maîtriser les règles de cumul

A Strasbourg - Cycle de 4 jours - 24 heures

OGACA - 8 boulevard de Nancy - 67000 Strasbourg.
les 15, 16, 21 et 22 novembre 2011

Responsables pédagogiques : Marc Hartstreich et Luc Jambois

Droit d'auteur et droits voisins, les fondamentaux

Comprendre la législation et les usages

L'actualité est riche en conflits entre auteurs, interprètes et producteurs. Ce qui pour les uns relève du respect de l'artiste, est perçu par les autres comme une censure injuste. Cette formation détaille le contenu des droits, leur acquisition et leur gestion. Elle hiérarchise les questions à se poser et planifie les démarches à effectuer. Elle apporte les outils pour conclure en toute sécurité juridique les contrats dans ce domaine.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- différencier les catégories de droits attachés aux œuvres
- comprendre les droits voisins des artistes interprètes ou des producteurs
- distinguer le rôle de chaque interlocuteur en matière de gestion et d'autorisation
- comprendre les clauses d'un contrat
- appréhender le fonctionnement des sociétés civiles de gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins

A l'issue de cette formation, la structure ou le service développera des réflexes préventifs et sera en mesure d'identifier et de gérer les problématiques liées au droit d'auteur et aux droits voisins.

■ Publics

Cette formation est destinée à toutes les personnes qui sont confrontées au droit d'auteur et aux droits voisins au sein de compagnies ou de structures de diffusion, qu'elles occupent des positions décisionnelles ou opérationnelles. Elle est également ouverte aux agents des collectivités territoriales confrontés à ces questions.

■ Parcours

Cette formation est intégrée aux parcours métiers *Administrateur de compagnie* et *Chargé de production*. Elle a pour suite logique *Droit d'auteur et droits voisins, les contrats pour le spectacle* et *Droit d'auteur et droits voisins, les contrats pour les arts visuels* qui en approfondissent les aspects contractuels et en renforcent l'aspect opérationnel et pragmatique.

■ Méthodes

Cette formation articule des apports théoriques à des études de cas pratiques.

■ Documentation

L'ouvrage *Droit d'auteur et droits voisins* - Jean Vincent - Editions Weka est remis aux participants à l'issue de la formation.

■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

Au cours de ce module, seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Identifier les auteurs et les modalités de protection d'une œuvre

- l'absence de protection des idées
- la condition d'originalité
- les formalités de dépôt aux fins de preuve
- la durée de protection

Identifier la protection au titre des droits voisins

- l'artiste interprète ou l'artiste de complément
- le producteur
- la durée de protection

Qualifier les droits d'auteur en jeu et leurs modalités d'exercice

- les droits moraux, les droits patrimoniaux
- les exceptions aux droits
- les œuvres créées par plusieurs auteurs
- les œuvres de commande, de salariés, de fonctionnaires

Qualifier les droits voisins en jeu et leurs modalités d'exercice

- les droits patrimoniaux des artistes interprètes
- les droits moraux des artistes interprètes
- les droits patrimoniaux des producteurs
- les artistes principaux et les autres artistes
- les coproductions

Appréhender la gestion collective

- le statut des sociétés de gestion collective
- le champ d'intervention des sociétés en activité
- les droits et obligations

Lire les contrats et en apprécier les risques

- les contrats individuels
- les relations avec les sociétés de gestion collective
- les aspects internationaux

A Strasbourg - Cycle de 3 jours - 18 heures

OGACA - 8 boulevard de Nancy - 67000 Strasbourg.
les 11, 12 et 13 mai 2011

Responsable pédagogique : Jean Vincent

Prévention des risques et sécurité pour la licence d'exploitant

Obtenir ou renouveler sa licence

Organiser des spectacles comporte des risques pour le personnel sur l'espace scénique. Accueillir des publics comporte des risques pour les spectateurs au sein d'un établissement ou d'un lieu temporaire. Méconnaître ou ne pas appliquer la réglementation peut entraîner des conséquences graves et engager la responsabilité des dirigeants. Cette formation pose des repères juridiques, aide à comprendre les enjeux, détaille les méthodes et mesures à prendre pour prévenir les risques.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- analyser les risques spécifiques aux spectacles et à l'accueil des publics
- assurer la vigilance juridique et réglementaire d'un établissement
- intégrer les procédures de prévention à l'organisation d'une manifestation
- appliquer et faire appliquer la réglementation générale et la réglementation spécifique

A l'issue de cette formation, la structure se mettra en conformité avec la réglementation et minimisera les risques encourus par ses salariés, ses publics et ses dirigeants.

■ Publics

Cette formation s'adresse aux salariés des structures culturelles et aux agents des collectivités territoriales qui ont pour mission l'exploitation de lieux aménagés pour des représentations publiques. Elle est plus spécifiquement destinée aux personnes qui sollicitent l'obtention ou le renouvellement de la licence d'entrepreneur de spectacle vivant *Exploitant de spectacles aménagés pour les représentations publiques*.

■ Parcours

Pour les compagnies, cette formation sera utilement complétée par les modules *Le contrat de travail, Rédiger et comprendre une fiche technique* et *Travailler avec une équipe technique*. Pour les lieux de diffusion, cette formation sera approfondie dans le module *Initiation et accompagnement à la rédaction du document unique*.

■ Méthodes

Cette formation est organisée en collaboration avec ARTEK. Elle bénéficie de l'agrément par arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2006, paru au JO du 10 janvier 2007. Son programme est conforme à la recommandation du CPNEF-SV.

■ Documentation

Un support pédagogique autour duquel sont articulés les apports de la formation est remis aux participants.

■ Evaluation

Une attestation d'assiduité et un certificat de réussite de stage sont délivrés à l'issue de la formation. Ils doivent être joints à la demande d'obtention ou de renouvellement de la licence d'exploitation de lieu de spectacle.

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Les enjeux

- les obligations de formations et d'informations
- la sécurité passive et la sécurité active

Le code de la construction et de l'habitation et la réglementation ERP

- les dispositions générales
- les intervenants
- les points essentiels pour l'exploitant

La réglementation ERP

- les spectacles et les salles de spectacle : les ERP de type L
- les établissements spéciaux : les ERP de type PA, CTS, SG

Les installations mobiles

Le code du travail

- les équipements du travail
- le levage dans le spectacle et l'événement
- les équipements de protection individuelle
- les responsabilités et sanctions

La prévention des risques

- le document unique
- le plan de prévention
- les documents administratifs

A votre demande, nous pouvons décliner cette formation à l'intention des membres de votre équipe, au sein de votre structure.

A Strasbourg - Cycle de 5 jours - 35 heures

OGACA - 8 boulevard de Nancy - 67000 Strasbourg.

les 20, 21, 22, 23 et 24 juin 2011

les 10, 11, 12, 13 et 14 octobre 2011

Responsable pédagogique : Alain Monségu

Diffuser et vendre un spectacle

Gagner en efficacité dans la commercialisation de son spectacle

Les compétences nécessaires à la diffusion et à la vente d'un spectacle relèvent de différents champs : artistique, relationnel et juridique. Cette formation les intègre dans une démarche globale. Elle permet de visualiser et de décoder les enjeux et les logiques à l'œuvre dans la relation de vente du spectacle. Elle aide à formuler des stratégies et fournit des outils pratiques, immédiatement mobilisables dans l'usage quotidien des participants.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre les logiques respectives du producteur et du diffuseur
- identifier les réseaux et comprendre leurs spécificités
- élaborer une présentation du spectacle et un argumentaire de vente
- choisir le contrat approprié

A l'issue de cette formation, la structure ou la compagnie sera mieux armée pour élaborer la stratégie de diffusion et de vente adaptée aux particularités de son spectacle.

■ Publics

Cette formation s'adresse aux personnes chargées de la diffusion et de la vente de spectacles au sein de compagnies ou de structures de production.

■ Parcours

Cette formation est complémentaire de *Vendre un spectacle et organiser une tournée à l'étranger*, *Spectacle et patrimoine* et *Elaborer un contrat du spectacle*. Elle se marie utilement à *Construire une argumentation* et *Tour management in English*. Ses contenus recouvrent partiellement ceux de *Produire, diffuser et vendre un spectacle*.

■ Méthodes

La progression pédagogique de cette formation suit la démarche de diffusion et de vente d'un spectacle. Les participants expérimentent et se familiarisent avec les étapes qu'ils retrouvent en situation professionnelle. Il leur est demandé de se munir des dossiers de présentation de spectacles qu'ils utilisent dans leur pratique professionnelle à des fins d'analyse, de commentaire et mise en perspective.

■ Documentation

La ressource documentaire de cette formation est composée de dossiers de présentation de spectacles, d'une liste de contacts utiles, d'un schéma pour le développement d'un projet et d'articles de presse.

■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Organiser la vente d'un spectacle

- la gestion du temps
- les éléments financiers
- les aides aux tournées

Gérer la diffusion d'un spectacle

- la négociation financière
- les éléments contractuels et techniques
- la logistique de tournée

Elaborer une stratégie de diffusion et de vente

- la définition des objectifs
- l'identification des réseaux
- la compréhension des enjeux
- le ciblage des diffuseurs

Améliorer les outils de présentation du spectacle

- l'identification des points clés
- le fond et la forme
- l'analyse de dossiers
- la parole autour du spectacle

Construire une argumentation

Les stratégies pour convaincre

Vendre une représentation, défendre la programmation d'un spectacle, revendiquer des moyens supplémentaires... Les acteurs culturels ont un objectif constant : susciter l'intérêt, convaincre, emporter l'adhésion. Quelle stratégie définir en fonction de quels enjeux ? Comment construire son raisonnement ? Quelle valeur donner aux exemples ? Cette formation analyse les niveaux d'argumentation et propose à chaque participant de clarifier ses logiques, pour une utilisation à l'oral comme à l'écrit.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- identifier les enjeux et les logiques d'argumentation
- construire un argumentaire et une argumentation cohérente en fonction des enjeux
- articuler les logiques de fond, les informations à transmettre, et les logiques de forme, la qualité d'argumentation et de raisonnement

A l'issue de cette formation, la structure ou le service gagnera en efficacité pour argumenter ses projets et ses spectacles de manière cohérente dans le temps et en fonction de ses différents interlocuteurs.

■ Publics

Cette formation s'adresse à toute personne amenée à défendre des spectacles, des actions ou des projets tant à l'écrit qu'à l'oral. Elle est ouverte aux salariés permanents qui occupent des fonctions dans les domaines de la programmation, de l'administration, de la communication et de la technique mais également aux artistes et techniciens intermittents du spectacle.

■ Parcours

Cette formation est intégrée aux parcours métiers *Chargé de diffusion*, *Chargé de production* et *Chargé du développement et des partenariats*. Elle a été conçue spécifiquement à l'intention des personnes qui envisagent de mobiliser leur droit individuel à la formation (DIF). Elle peut être suivie de manière isolée ou intégrée à un parcours individuel. Elle est complémentaire de *Prendre la parole en public*.

■ Méthodes

Cette formation est organisée pour un groupe limité à six personnes. Elle combine des apports de connaissances théoriques et des mises en situation d'écriture argumentaire. Elle s'appuie sur des échanges et des mises en perspective des pratiques professionnelles des participants. Elle intègre une étude de cas qui associe l'argumentation à l'oral et à l'écrit. A cet égard, il est demandé à chaque participant d'adresser une étude de cas spécifique à l'intervenant, une semaine avant le démarrage de la formation.

■ Documentation

La documentation pédagogique remise aux participants est composée d'un support théorique concernant *L'argument / l'argumentation / le raisonnement*, d'un support d'étude de cas travaillée pendant la formation et d'une bibliographie de référence.

■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Elaborer sa stratégie d'argumentation

- identifier les caractéristiques de l'argumentation
- repérer les variables d'une situation d'argumentation
- prendre en compte le contexte psychologique

Structurer et choisir la logique argumentaire

- distinguer les différents types d'arguments
- définir une logique d'argumentation
- choisir un type de raisonnement

Hiérarchiser les objectifs d'une argumentation

- communiquer des informations
- communiquer sur des informations
- communiquer à partir d'informations

Déterminer et exploiter un raisonnement

- argumenter pour un public
- argumenter face à un public
- argumenter par rapport à un public

Culture et partenaires publics

Inscrire son projet dans les politiques publiques

Dans un contexte d'évolution des compétences des collectivités et de leurs modes de financement, cette formation analyse les enjeux actuels des politiques publiques de la culture. Elle précise les missions, les modes d'intervention et les interactions entre les différents échelons : Etat, région, département, commune et intercommunalité. Elle décrit la restructuration du ministère de la Culture. Elle propose une approche concrète des procédures et des outils de demande de subvention.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre les modalités de fonctionnement des collectivités publiques et les rôles respectifs des techniciens et des élus
- repérer les enjeux auxquels sont confrontées les collectivités publiques et identifier les logiques institutionnelles qui sous-tendent leurs interventions
- articuler les logiques du projet aux logiques institutionnelles pour développer et argumenter une action

A l'issue de cette formation, la structure sera mieux armée pour se situer dans son environnement partenarial, s'inscrire sur son territoire et affirmer son positionnement.

■ Publics

Cette formation s'adresse aux personnes chargées du montage de projet ou de la négociation de financements, mais aussi à celles qui souhaitent valider leur expérience ou actualiser leurs connaissances des collectivités et politiques publiques. Elle est ouverte à des participants issus du monde du spectacle vivant, de l'univers muséal et patrimonial, du champ des arts plastiques.

■ Parcours

Cette formation est un module d'entrée qui ouvre ensuite sur l'ensemble de la famille *Développement et partenariat*. Elle est intégrée aux parcours métiers *Administrateur de compagnie* et *Chargé du développement et des partenariats*. Elle est complémentaire : pour les chargés de production et de diffusion, de *Produire, diffuser et vendre un spectacle*, pour les administrateurs, de *Communiquer sur les indicateurs de gestion* et *Evaluer l'impact d'un projet sur un territoire*.

■ Méthodes

Cette formation allie des apports de connaissances à des illustrations et exemples tirés de la pratique professionnelle de l'intervenant. Elle accorde une large place aux échanges et se conclut par une étude de cas synthétique centrée sur l'analyse de formulaires de demande de subvention élaborés par les collectivités publiques.

■ Documentation

La documentation pédagogique remise aux participants est composée des supports des études de cas travaillées au cours de la formation, d'une bibliographie et d'une revue de presse.

■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Comprendre le fonctionnement des collectivités publiques

- connaître l'organisation des collectivités territoriales
- prendre en compte la restructuration des services de l'Etat
- repérer les enjeux actuels des collectivités publiques

Analyser les modalités d'intervention et les politiques culturelles

- apprécier le rôle et les missions des collectivités publiques
- distinguer la décentralisation de la déconcentration
- déchiffrer les interventions croisées
- appréhender les domaines d'intervention privilégiés
- évaluer la place de l'intercommunalité

Développer ses relations institutionnelles

- lire et décoder les organigrammes
- distinguer le rôle des élus et des techniciens
- estimer l'impact d'un conventionnement
- suivre le circuit de traitement administratif d'une demande de subvention
- analyser et renseigner le formulaire de demande de subvention

Inscrire son projet dans les politiques publiques

- identifier les logiques institutionnelles
- définir les points forts du projet
- construire les bases du dialogue

A Strasbourg - Cycle de 6 jours - 36 heures

OGACA - 8 boulevard de Nancy - 67000 Strasbourg.
les 23, 24, 25, 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2011

Responsable pédagogique : Jean-Philippe Durand

Retrouvez les autres formations de l'AGECIF sur les partenariats...
www.agedif.com

Culture et partenaires privés

Connaître et convaincre les mécènes et les sponsors

De nombreux acteurs culturels souhaitent se lancer dans des stratégies de partenariat. La France dispose, aujourd'hui, d'un cadre légal et fiscal incitatif. Cette formation précise les modalités juridiques du mécénat d'entreprise. Elle analyse les motivations et les logiques de fonctionnement des entreprises privées. Elle précise leurs modes d'organisation et d'intervention. Elle offre des clés pour structurer une démarche de recherche de fonds efficace et en construire les outils.

A l'issue de cette formation les participants seront en mesure de :

- bâtir une stratégie de recherche de fonds adaptée au projet culturel
- formuler un projet de partenariat en direction des entreprises privées
- négocier des contreparties
- maîtriser le cadre juridique et fiscal du partenariat privé afin de l'expliquer aux responsables d'entreprises mécènes

A l'issue de cette formation, la structure ou le service disposera des principales clés pour mettre en place une recherche de fonds en direction d'entreprises privées.

■ Publics

Cette formation s'adresse aux personnes responsables du management et de la communication d'un projet culturel, qu'elles occupent des fonctions d'administration, de communication ou de relations publiques. Elle est ouverte à des participants issus du monde du spectacle vivant, de l'univers muséal et patrimonial, du champ des arts plastiques.

■ Parcours

Cette formation est intégrée au parcours métier *Chargé du développement et des partenariats*. C'est la suite logique de *Culture et partenaires publics*. Elle se marie utilement à *Elaborer une stratégie de marque*.

■ Méthodes

Cette formation est structurée autour d'apports théoriques et de nombreux exemples tirés de l'expérience de l'intervenante. Elle fait une grande part au dialogue sur les projets des participants et propose également des exercices pratiques.

■ Documentation

Une abondante documentation est remise lors de cette formation. Elle porte sur le cadre juridique et fiscal et l'état du partenariat privé en France. Elle est complétée par des synthèses méthodologiques et sources d'information, notamment sur Internet.

■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Appréhender le partenariat privé en France et à l'étranger

- les principaux chiffres clés
- les secteurs soutenus par les entreprises

Identifier les motivations des entreprises mécènes et partenaires

- l'image externe, l'image interne, l'image produit
- la création d'une dynamique interne
- la citoyenneté d'entreprise
- la responsabilité sociale d'entreprise
- les stratégies marketing des marques

Maîtriser le cadre juridique et fiscal

- les distinctions entre mécénat et parrainage
- les cadres juridiques régissant les fondations
- l'évaluation des contreparties

Elaborer ses outils de recherche de fonds

- la définition d'une proposition spécifique à une entreprise
- la négociation avec une entreprise
- la rédaction des contrats de partenariat

Concevoir une stratégie cohérente

- la définition des priorités
- le développement d'une stratégie à long terme
- la construction de relations privilégiées avec l'entreprise

Votre projet culturel et l'Europe

Positionner, concevoir, planifier et mettre en œuvre un projet

Développer une activité artistique ou culturelle implique de prendre en compte l'espace européen comme territoire de travail. Pour cela, il convient de déchiffrer, comprendre et examiner les évolutions des enjeux et du contexte. Cette formation offre un espace privilégié de réflexion aux professionnels qui souhaitent devenir acteurs de ces mutations. Centrée sur l'autonomisation de chacun, elle permet aux participants de positionner leur projet au regard d'enjeux et dans un environnement européen.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre et décrypter les enjeux européens actuels et leurs répercussions dans les projets culturels
- mesurer l'évolution des pratiques professionnelles que cela implique
- identifier les outils financiers, méthodologiques et de travail collaboratif pour développer des projets

A l'issue de cette formation, la structure renforcera sa capacité à développer les outils méthodologiques pour définir ses objectifs et projeter les prochaines étapes de travail à mettre en œuvre.

■ Publics

Cette formation s'adresse à tous les acteurs culturels qui souhaitent développer la dimension européenne de leur projet. Elle est ouverte à des participants issus du monde du spectacle vivant, de l'univers muséal et patrimonial, du champ des arts plastiques.

■ Parcours

Cette formation est intégrée au parcours métier *Chargé du développement et des partenariats*. Elle est complémentaire de *Culture et partenaires publics* et *Evaluer l'impact d'un projet sur un territoire*. La pratique de l'anglais peut être rafraîchie lors de la formation *International communication training in English*.

■ Méthodes

Cette formation est organisée en collaboration avec Relais Culture Europe. Elle est pensée comme un temps d'accompagnement dans la définition du projet de chaque participant. Elle combine des apports théoriques et pratiques lors de travaux sur des textes de référence et des ateliers techniques. Les méthodes alternent des travaux de groupes et des suivis individuels, notamment lors de l'analyse de chaque projet.

■ Documentation

La documentation pédagogique remise aux participants est composée de textes de référence et d'une bibliographie.

■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Appréhender et comprendre le cadre européen

- comprendre les enjeux et les stratégies
- articuler les questions européennes et la culture
- repérer les textes de référence
- connaître les programmes
- identifier les dispositifs et les acteurs clés
- comprendre les logiques de financement des projets

Définir le projet

- construire une présentation du cadre logique
- écrire un projet au regard du cadre logique
- définir les partenariats du projet

Construire le projet à partir de l'analyse SWOT

- identifier les opportunités et les menaces de l'environnement
- repérer les forces et les faiblesses du domaine d'activité stratégique
- formuler un diagnostic synthétique
- définir le schéma du projet

A Strasbourg - Cycle de 5 jours - 32 heures

OGACA - 8 boulevard de Nancy - 67000 Strasbourg

les 16, 17, 18, 19 et 20 mai 2011

Formation organisée en collaboration avec Relais Culture Europe

Responsable pédagogique : Martha Gutierrez

Des informations sur les autres activités de l'AGECIF...
www.agecif.com

Construire un projet de médiation à l'échelle d'un territoire

Coopérer en réseau pour mobiliser les populations

Parce que la médiation culturelle tisse des liens entre objets d'art et populations, les actions qui s'en revendiquent doivent prendre en compte le territoire. Comment impliquer les acteurs locaux ? Comment faire coopérer les structures en réseau ? Comment susciter le goût pour les formes contemporaines ? Cette formation pose des repères conceptuels et historiques sur la médiation. Elle interroge les modes de relations aux territoires et aux habitants. Elle fournit des outils d'analyse pour les stratégies d'action culturelle.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- maîtriser les repères conceptuels utiles à la formulation d'un projet en direction des publics et des populations
- questionner le rôle de la médiation culturelle et artistique dans la politique globale d'une structure
- intégrer des relais dans un concept partagé

A l'issue de cette formation, la structure ou le service sera mieux armé pour mettre en œuvre une stratégie de développement et d'action culturelle en phase avec son territoire d'implantation.

■ Publics

Cette formation vise un double public. Au sein des structures culturelles, elle est destinée aux personnes chargées de la communication, des relations publiques et de l'action culturelle. Elle est également ouverte aux personnes en relation avec les populations au sein d'associations ou d'organismes développant des projets à dominante sociale. Elle est accessible aux agents des collectivités territoriales sensibilisés à ces questions.

■ Parcours

Cette formation est complémentaire des modules *Construire un projet d'éducation artistique et culturelle*. Elle se marie utilement à *Elaborer et suivre le budget d'une action* et *Evaluer les actions conduites en direction de ses publics*. Ses contenus recoupent ceux de *Médiation culturelle et artistique*.

■ Méthodes

Cette formation articule des apports de connaissances et des repères conceptuels à des illustrations et exemples tirés des activités de recherche de l'intervenant.

■ Documentation

La documentation pédagogique remise aux participants est composée d'articles de fond, de supports de médiation et d'une bibliographie.

■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Identifier les spécificités de la médiation au regard des autres formes d'action culturelle

- appréhender la polysémie du terme culture
- repérer les logiques d'actions à travers l'histoire des politiques culturelles
- distinguer les logiques culturelles des logiques artistiques

Appréhender un territoire

- repérer les spécificités culturelles, sociales et géographiques d'un territoire
- recueillir des informations sur les habitants d'un territoire et les problématiser
- construire une adresse spécifique en direction des habitants d'un territoire
- recenser les dispositifs s'appliquant à un territoire

Travailler en réseau

- recenser les différents acteurs d'un territoire
- définir les champs d'actions, les places et les motivations de chacun
- programmer, commander des œuvres, monter des résidences d'artistes

Appréhender une œuvre d'art et élaborer une parole singulière

- élaborer des critères relatifs à la valeur esthétique d'une œuvre
- approcher une œuvre d'art dans sa dimension esthétique
- dégager les problématiques culturelles d'une œuvre

Concevoir des outils de médiation culturelle à l'échelle d'un territoire

- construire un projet de médiation culturelle
- rédiger un projet de médiation culturelle
- concevoir des outils de médiation

A Strasbourg - Cycle de 3 jours - 18 heures

OGACA - 8 boulevard de Nancy - 67000 Strasbourg.
les 6, 7 et 8 juin 2011

Responsables pédagogiques : **Johanne Larrouzé et Laure Thévenin**

Organiser son travail et gérer son temps

Cultiver son efficacité professionnelle

Le règne du court terme envahit votre vie professionnelle. Sans cesse vous devez réagir dans l'instant. Le stress vous ronge. Pourtant des solutions existent. Cette formation interroge votre organisation personnelle. Elle vous aide à distinguer l'urgent de l'important et l'accessoire de l'essentiel. Elle vous donne la distance critique nécessaire pour agir et poser des limites à l'envahissement. Vous disposez alors d'outils pratiques qui vous permettent de gagner en efficacité.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- analyser leurs attitudes et leurs comportements face à la gestion du temps
- fixer des objectifs précis et quantifiés en matière d'organisation
- intégrer le temps à l'organisation personnelle de leur travail
- développer leurs propres outils d'organisation et de gestion du temps

A l'issue de cette formation, l'entreprise renforcera la qualité de son organisation interne en limitant le niveau de stress de ses salariés.

■ Publics

Cette formation s'adresse à l'ensemble des personnels, qu'ils relèvent d'une filière *administration, communication* ou *technique*, qu'ils soient cadres ou non-cadres. Elle est également ouverte aux artistes et techniciens intermittents du spectacle.

■ Parcours

Cette formation est intégrée aux parcours métiers *Administrateur de compagnie, Chargé de la gestion comptable* et *Chargé des relations avec la presse et les médias*. La formation *Outlook* en constitue la suite logique. Pour les personnes en situation de management, elle est complémentaire de *Piloter une équipe opérationnelle*.

■ Méthodes

Cette formation est organisée pour un groupe limité à huit personnes. Elle se déroule de façon interactive par une succession d'apports théoriques, d'analyses des comportements des participants et une utilisation pratique des outils liés à la gestion du temps.

■ Documentation

La documentation remise aux participants se compose de textes tirés de l'ouvrage *Savoir gérer son temps* de JD Ménard - Editions RETZ, de tests et de supports techniques d'aide à la gestion du temps et à l'organisation du travail.

■ Evaluation

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant à l'issue du module.

A votre demande, nous pouvons décliner cette formation à l'intention des membres de votre équipe, au sein de votre structure.

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Analyser l'organisation de son temps

- repérer sa tendance personnelle
- identifier ses rythmes de vie
- définir ses priorités
- mettre en place un projet d'amélioration de son organisation

Décrire son organisation

- évaluer ses outils d'organisation du travail : agenda, planning, classement, répertoire...
- repérer les problèmes récurrents
- identifier les raisons et les causes du temps perdu

Adapter l'organisation de son temps à son activité professionnelle

- identifier son activité professionnelle
- distinguer l'urgent, l'important et l'accessoire
- prévoir l'imprévisible

A Strasbourg - Cycle de 3 jours - 18 heures

OGACA - 8 boulevard de Nancy - 67000 Strasbourg.
les 2, 3 et 4 novembre 2011

Responsable pédagogique : Marie-Josèphe Dargent

Professionnels de la culture, les formateurs de l'AGECIF sont des professionnels de la pédagogie

A l'AGECIF nous ne faisons pas le choix de formations « carnet d'adresses » avec de nombreux intervenants qui viennent raconter leur histoire ou faire part de leurs expériences.

A l'AGECIF, nos formateurs sont autant des professionnels de la pédagogie que des professionnels de la culture. Ensemble, nous développons une vision moderne des enjeux auxquels est confronté le secteur culturel.

Le responsable pédagogique de chaque formation s'implique directement dans son animation. La durée de son intervention est le gage de la qualité de la relation qui s'instaure avec les participants et du respect de la loi du 24 novembre 2009 qui réforme la formation professionnelle continue.

Enfin, c'est un facteur qui favorise l'adéquation entre nos objectifs pédagogiques et les projets des participants.

Les formateurs de cette saison en Alsace seront :

- Jacques CHABRILLAT *Responsable pédagogique de l'AGECIF.*
- Jean-Philippe DURAND *Responsable pédagogique de l'AGECIF.*
- Stéphane BARRE *Directeur SB Conseil.*
- Frédéric BONNET-CHANTEMESSE *Consultant.*
- Conrad CECIL *Chargé de production.*
- Marie-Josèphe DARGENT *Consultante et formatrice.*
- Emmanuelle GORSSE *Directrice partenariat et commercialisation au Parc de la Villette.*
- Martha GUTIERREZ *Chargée de formation à Relais Culture Europe.*
- Marc HARTSTREISEL *Responsable du service paie de l'OGACA.*
- Luc JAMBOIS *Directeur de l'OGACA.*
- Johanne LARROUZE *Chargée de cours à l'Université de Provence.*
- Yann METAYER *Formateur et consultant à ARTEK et Baya.*
- Alain MONSEGU *Responsable pédagogique d'ARTEK, directeur adjoint de BAYA, responsable pédagogique de Format sept.*
- Véronique RAY *Formatrice.*
- Anne ROUSSEL *Formatrice.*
- Jean VINCENT *Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine.*

Retrouvez leur parcours professionnel et biographie sur... www.agecif.com



22, rue de Picardie - 75003 PARIS
Tél. 01 48 87 58 24 - Fax. 01 48 87 65 16

www.agecif.com

Toujours à votre écoute, l'AGECIF simplifie l'accès à la formation



Julie GODIN
Responsable de formation



Sabrina ZIELINSKI
Conseillère de formation

La procédure d'inscription aux formations de l'AGECIF concilie sérieux, simplicité et souplesse. Son équipe vous accueille et met tout en œuvre pour faciliter votre accès à la formation.

Orientation pédagogique

Toute inscription nécessite un échange préalable afin de valider l'adéquation entre les objectifs de formation des participants et les objectifs pédagogiques de l'AGECIF.

▲ Julie Godin et Sabrina Zielinski vous conseillent par téléphone ou lors d'un entretien en face-à-face.

■ Contactez-les au 01 48 87 58 24 ou à l'adresse : formation@agecif.com

Tarifs et devis

Le tarif de votre formation dépend du type de module. Il est dégressif pour rendre les parcours longs accessibles.

▲ Julie Godin et Sabrina Zielinski établissent un devis personnalisé.

■ Contactez-les au 01 48 87 58 24 ou à l'adresse : formation@agecif.com

Financements et prises en charge

Le coût des formations et les rémunérations sont pris en charge par différents organismes : AFDAS, UNIFORMATION, FONGECIF, ASSEDIC, DDTE, Conseils régionaux, AGEFOS PME, AGEFIPH, Caisses de retraite...

De nombreuses formations programmées par l'AGECIF sont inscrites au plan de formation de branche du spectacle vivant. Ces formations sont financées par des fonds mutualisés. De ce fait, les salariés des entreprises adhérentes à l'AFDAS peuvent y accéder sans que leur coût ne soit imputé sur le budget du plan de formation de l'entreprise.

▲ Julie Godin et Sabrina Zielinski vous guident dans les modalités de prise en charge et vous aident dans le montage de votre dossier de financement.

■ Contactez-les au 01 48 87 58 24 ou à l'adresse : formation@agecif.com



22, rue de Picardie - 75003 PARIS
Tél. 01 48 87 58 24 - Fax. 01 48 87 65 16

www.agecif.com

SMartfr

Vous êtes musicien, ingénieur du son, comédien, sculpteur, photographe, webdesigner...
Vous avez un projet d'exposition, de spectacle, de formation ?
Vous cherchez une solution facile, simple et légale pour gérer vos activités ?



SMartFr vous accompagne, vous conseille et assure pour vous la gestion de votre activité. Vous êtes déchargés de la création et de la gestion d'une association.

Après avoir participé à une session d'information, votre correspondant territorial vous accompagne lors de toutes les étapes de la gestion de votre activité : conseil, comptabilité, logistique, mise en réseau...

**Votre activité est gérée
via une interface web
Un service de facilitation
administrative.**

SMartFr s'engage pour vous et

- remplit les obligations sociales, fiscales et juridiques liées à vos activités,
- administre votre projet : émission des factures, remboursement des frais, recouvrement des créances, établissement des contrats de travail et documents de paie,
- assure le paiement de vos salaires sous 20 jours.

6 bureaux en France :
Lille, Paris, Montpellier, Lyon, Strasbourg, Rennes
Votre contact à Strasbourg : strasbourg@smartfr.fr

www.smartfr.fr

tél : 03 88 76 24 10